

**DESS en gestion des organisations de santé et de services sociaux - 3215**

**RESPONSABLE :**

Louis Bélisle  
819 762-0971 poste 2287

**SCOLARITÉ :**

30 crédits, Deuxième cycle

**OBJECTIFS :**

En plus de satisfaire aux objectifs généraux de formation du 2e cycle, le programme met plus particulièrement l'accent sur l'amélioration des habiletés de gestion, sur des aptitudes fondamentales de communication interpersonnelle, et sur la capacité d'intervention en contexte de changement. Le programme de 2e cycle en gestion des organisations de santé et de services sociaux recherche l'harmonisation du développement individuel et organisationnel du personnel d'encadrement actuel ou futur du réseau en offrant des outils théoriques et méthodologiques d'analyse critique des pratiques et des savoirs de gestion, en favorisant chez l'étudiante et l'étudiant l'ouverture et la sensibilisation à une approche de réflexion dans l'action par le transfert des acquis, et en documentant une vision globale des problèmes de gestion sociosanitaire par l'évaluation des pratiques. Ajoutées à la formation initiale des aspirants à la relève cadre, ces études complémentaires de 2e cycle visent l'accroissement d'efficacité avec un souci d'adaptation à un contexte en mutation.

**CONDITIONS D'ADMISSION :**

**Base études universitaires**

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent et au moins deux années d'expérience de travail professionnel approprié.

Le candidat devra être recommandé par un établissement du réseau sociosanitaire.

La sélection se fait par voie de concours et en fonction de la qualité du dossier présenté. L'accès au concours d'admission est limité aux intervenants du milieu sociosanitaire qui possèdent un minimum d'expérience dans un rôle de supervision ou qui désirent exercer des fonctions de gestion à moyen terme.

**Base expérience**

Posséder des connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat devra être recommandé par un établissement du réseau sociosanitaire.

La sélection se fait par voie de concours et en fonction de la qualité du dossier présenté. L'accès au concours d'admission est limité aux intervenants du milieu sociosanitaire qui possèdent un minimum d'expérience dans un rôle de supervision ou qui désirent exercer des fonctions de gestion à moyen terme.

**PLAN DE FORMATION :**

ADM8004	Gestion des ressources humaines en milieu sociosanitaire (3 cr.)
ADM8070	Projet d'intervention en milieu sociosanitaire (6 cr.)
ADM8104	L'efficacité cognitive en milieu organisationnel (2 cr.)
ADM8105	Développement d'habiletés managériales (3 cr.)
ADM8112	Aspects éthiques et juridiques des systèmes de santé (3 cr.)
ADM8113	Gestion du changement (3 cr.)
ADM8114	Gestion budgétaire et indicateurs de performance (3 cr.)
ADM8220	Le management du système de santé et des services sociaux au Québec (3 cr.)
ADM8221	Diagnostic organisationnel (2 cr.)
ADM8223	L'amélioration continue en contexte de santé et de services sociaux (2 cr.)

\* : Disponible à distance

**Règlements pédagogiques :**

Pour s'inscrire au cours ADM8070 Projet d'intervention en milieu sociosanitaire, l'étudiant devra avoir suivi préalablement 21 crédits de scolarité du diplôme de 2e cycle en gestion des organisations de la santé et des services sociaux.